

DECISION SUR L'ARCHIPEL DE CHAGOS, Y COMPRIS DIEGO GARCIA

Le Conseil :

1. **REITERE** son indéfectible soutien au Gouvernement de Maurice pour ses initiatives et ses efforts visant à restaurer sa souveraineté sur l'archipel de Chagos qui constitue une partie intégrante du territoire de Maurice et **LANCE UN APPEL** au Royaume-Uni pour qu'il mette un terme à son occupation illégale et continue de l'archipel de Chagos et le restitue à Maurice pour parachever ainsi le processus de décolonisation ;
2. **EXHORTE** les autorités du Royaume-Uni à s'abstenir de prendre toute initiative ou mesure susceptible d'avoir un impact négatif sur la souveraineté de Maurice;
3. **INVITE** la communauté internationale à soutenir la revendication légitime de Maurice et à lui accorder toute l'assistance nécessaire pour assurer le retour de l'archipel de Chagos à la juridiction de Maurice pour lui permettre ainsi d'exercer son droit légitime à la souveraineté sur l'ensemble de son territoire.